

149^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 7 novembre 2015 à Bière
Organisation : Echo du Jura de Mollens

Présidence : Monique PIDOUX COUPRY

Ordre du jour : une modification est apportée à l'ordre du jour adressé aux sections, le point 14 est reporté au point 5. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 149^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la grande salle des Trois sapins à Bière. Elle est organisée par l'Echo du Jura de Mollens.

La Présidente du Comité cantonal, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

GRIN Jean-Pierre	Conseiller National
WEHRLI Laurent	Conseiller National et Président de la Fête fédérale 2016
MEYER KELLER Roxanne	Présidente du Grand Conseil
ROSSET Alexandre	Syndic de Mollens
BURNIER Jacques-Henri	Syndic de Bière
SURER Jean-Marie	Député au Grand Conseil
MENOUD-BALDI Luana	Membre du Comité Association suisse des musiques
REUSE Fabrice	Major Centre de compétence de la musique militaire
BASSANG Alain	Président d'honneur SCMV
CHRISTINET Gilbert	Président d'honneur SCMV
GRIN Gilbert	Président d'honneur SCMV
MULLER Gino	Président d'honneur SCMV
GIROD-B. Christine	Membre du Comité d'honneur SCMV
JATON Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
PICHON Michel	Membre du Comité d'honneur SCMV
SIFFERT Roger	Membre du Comité d'honneur SCMV
ROUGE Jean	Banneret cantonal
CURCHOD Bertrand	Président de l'Association des écoles de musique - SCMV
EUGSTER Olivier	Responsable du camp de musique SCMV
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
DEVAUD Raphaël	Membre du Comité Société cantonale des musiques fribourgeoises
CURRIT Béatrice	Membre du Comité Société cantonale des musiques neuchâteloises
REY Michel	Président de l'Association cantonale des musiques valaisannes
CATTIN Gérard	Président d'honneur de la Fédération jurassienne de musique
VALLON Roger	Membre du Comité Association romande des directeurs
CHERBUIN Claude	Vice-président Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
PRALONG Roger	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
DUMUSC Michel	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
LEYVRAZ Laurent	Président de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
QUIBLIER Jean-François	Membre du Comité de la Société cantonale vaudoise de gymnastique
GUIGNARD Marie-Claude	Membre du Comité de l'Association des paysannes vaudoises
DUTRUY Lise	Présidente de la Société cantonale des chanteurs vaudois

GATABIN Christophe	Président Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
SIMOND Didier	Président de la Fédération vaudoise des accordéonistes
ZANCHI Gabriella	Municipale de Mollens
ROSSET Annick	Municipale de Mollens
SCHAUB Jean	Municipal de Bière
ROCHAT Ariane	Municipale de Bière
BERTHOLET Jean-Daniel	Municipal de Bière
ROPRAZ René	Municipal de Bière
GUILLOUD Etienne	Pasteur
WALPEN Michel	Président Union des sociétés locales de Bière
WACHT Olivier	Président de la société de tir de Mollens
BALLY Nicolas	Président de l'Echo du Jura de Mollens

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier le comité et les membres de l'Echo du Jura de Mollens. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au président de l'Echo du Jura de Mollens, Monsieur Nicolas BALLY qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Sur les 103 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	101
<i>Sections excusées/absentes</i>	2
<i>Nombre de délégués</i>	209

2) **DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Trois sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Fanfare de St-Livres (repr. M. Roland GIBAUD)
- L'Avenir d'Aclens (repr. M. Martial GROS)
- L'Ecole de musique de Nyon (repr. Mme Nicole KRUMMENACHER)

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Monsieur Jacques-Henri BURNIER, Syndic de Bière, qui salue l'assemblée et présente sa commune.

3) **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 1^{er} NOVEMBRE 2014 A FOUNEX**

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) **ADMISSIONS ET DEMISSIONS**

Il n'y a pas d'admission et de démission à enregistrer. La SCMV compte 103 sections actives.

5) RAPPORTS

a) de la Présidente du Comité central

Monique PIDOUX COUPRY tient à remercier ses collègues du comité pour tout leur travail : Françoise GOLLIEZ, secrétaire, Claudia ROUGE, secrétaire aux procès-verbaux, Jean-Daniel RICHARDET, caissier et vice-président, Pierre-André MARTIN, responsable du service des membres, Stéphane TERRIN, responsable du journal, Didier BERARD, responsable de la SUISA et de l'informatique, Christian RUEGSEGGER, responsable de l'opération LoRo, ainsi que Christian INDERMUEHLE, responsable de la logistique et des archives.

Des remerciements sont également adressés à la Commission de musique (CM) pour leur travail, à savoir Laurent ROSSIER, président, Nathalie MESSERLI, Stéphane PECORINI, Serge GROS, Nils PERROT et Stéphane FLOTRON.

Des remerciements aussi aux membres de la Commission technique des tambours (CTT) composée de Georges METZENER, responsable, Lionel RENAUD, Florian SPIRITO et Ami ROSSIER.

Des remerciements sont également adressés aux responsables du camp, à savoir, Emmanuelle GROS, Olivier EUGSTER et Daniel GUIGNARD.

Enfin, elle remercie les membres de l'Association des écoles de musique-SCMV (AEM-SCMV), à savoir Bertrand CURCHOD, président, Jean-Pierre BOURQUIN, François MARION, Claude PERRIN et Jean-Daniel RICHARDET.

Avant de passer au prochain rapport de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Monsieur Laurent WEHRLI, Président de la Fête Fédérale 2016, qui salue l'assemblée et présente cette fête. Laurent WEHRLI annonce un record suisse au niveau des inscriptions, 561 sociétés dont 48 vaudoises. Les organisateurs étant à la recherche de bénévoles, il lance un appel à l'Assemblée.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Stéphane FLOTRON qui donne quelques informations concernant les concours de solistes dans les giron. Une feuille de route est actuellement en cours d'élaboration à l'intention des sociétés organisatrices et sera disponible sur le site de la SCMV. Par ailleurs, en regard de la modification de la loi AVS, devant payer l'AVS aux pianistes, une convention de défraiement des pianistes a été élaborée. Des informations figurent également sur le site. L'application de cette règle pour les jurys demeure réservée en attente d'une décision de l'ASM. Concernant la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles, Stéphane FLOTRON rappelle que les frais d'inscription doivent être réglés avant le concours. Il invite les sociétés qui ne l'ont pas encore fait de s'exécuter dans les meilleurs délais.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Monique PIDOUX COUPRY annonce que Lionel RENAUD a décidé de quitter la Commission technique des tambours, il est vivement remercié pour tout le travail effectué.

d) des Responsables du Camp d'été de la SCMV

Les sections ont reçu le rapport des Responsables du Camp d'été de la SCMV. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Monique PIDOUX COUPRY passe au vote concernant ces rapports. Ils sont tous acceptés à l'unanimité.

e) informations du Président de l'Association des écoles de musique-SCMV

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Monsieur Bertrand CURCHOD, Président de l'AEM-SCMV.

Bertrand CURCHOD attache beaucoup d'importance à ce que l'AEM-SCMV soit représentée à dite Assemblée expliquant combien les destins des écoles de musique de l'AEM-SCMV et des sociétés de musique SCMV sont étroitement liés et combien de part et d'autre part il faut en être conscients. La formation dispensée et son enseignement sont de qualité. Malheureusement, ajoute-t-il, le discours de certains responsables ou membres de sociétés ne reflètent pas une telle image et trop souvent par méconnaissance. A ce titre, il rappelle que les membres de l'AEM-SCMV sont disponibles pour répondre à toutes questions et qu'il ne faut pas hésiter. Il relève que l'AEM-SCMV compte 14 écoles de musique reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Les écoles de musique membres tant de l'AEM-SCMV que de l'AVCEM (deux faïtières reconnues par le Conseil d'Etat) suivent les mêmes règles et bénéficient de la même reconnaissance et du même traitement de la part de la FEM. Dès le printemps 2017, les certificats délivrés seront des certificats FEM. Il conclut en relevant que les efforts pour donner à nos écoles leur juste place et leur juste reconnaissance au niveau cantonal sont l'affaire de tous.

f) du Caissier du Comité central

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections.

g) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : L'Ensemble musical Nordband de Chamblon, l'Echo du Mont-Aubert de Concise et le Corps de musique La Centenaire de Champagne-Onnens. Lecture du rapport est donnée par Madame Sylvie BESSON, Présidente du Corps de musique La Centenaire de Champagne-Onnens.

6) APPROBATION DES COMPTES 2014 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité. Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail ainsi que le caissier pour tout le temps consacré à cette tâche.

Monique PIDOUX COUPRY passe maintenant la parole à Monsieur Alexandre ROSSET, Syndic de Mollens qui adresse quelques mots à l'Assemblée.

7) BUDGET 2016

Annexé au fascicule avec la convocation, ce budget est accepté à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY profite de remercier les sponsors et partenaires soit : la Loterie Romande, les Artisans Vignerons d'Yverne, la maison Perrin Frères SA à Nyon (construction), la Banque Raiffeisen, Le Swiss Vapeur Parc au Bouveret ainsi que l'Etat de Vaud pour leur soutien.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR 2015

Sont nommées pour le prochain exercice.

L'Ensemble de cuivres Mélodia de Préverenges, l'Harmonie lausannoise de Lausanne et le Corps de musique de Pully.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à Monsieur Fabrice REUSE, Major du Centre de compétence de la musique militaire

9) ELECTION NOUVEAU MEMBRE AU COMITE CENTRAL

Démission : Stéphane TERRIN.

Admission : Aucune, le Comité est à la recherche d'un membre.

Monique PIDOUX COUPRY adresse quelques mots à l'attention de Stéphane TERRIN. Elle tient à le remercier vivement pour tout le travail accompli au sein du Comité central depuis 2011. L'Assemblée en fait de même par de chaleureux applaudissements. En guise de reconnaissance, Stéphane TERRIN est nommé membre du Comité d'honneur de la SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY salue et remercie Madame Roxanne MEYER KELLER, Présidente du Grand Conseil de sa présence et lui cède la parole.

10) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2018 (2016 et 2017 ATTRIBUEES)

Pour rappel, nous serons en 2016 le 5 novembre au Sentier (org. Le Brassus) à l'occasion de leur 175^{ème} anniversaire et en 2017 le 4 novembre à Penthaz-Daillens.

Nous n'avons à ce jour pas reçu de candidature pour l'organisation de l'Assemblée des délégués 2018.

Yves Chenaux, Président de l'Union instrumentale du Brassus se réjouit de nous accueillir au Sentier.

11) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FETE DES JUBILAIRES EN 2018 (2016 et 2017 ATTRIBUEES)

Pour rappel, nous serons en 2016 à Corcelles-près-Payerne et en 2017 à Provence-Mutrux.

Nous avons reçu la candidature de l'Echo de la Plaine de Noville pour l'organisation de la 20^{ème} Fête des jubilaires en 2018. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée, le Président de la société organisatrice se réjouit de nous accueillir à Noville.

Nous avons reçu la candidature de l'Ensemble de cuivres Mélodia pour l'organisation de la 21^{ème} Fête des jubilaires en 2019. Cette dernière est remerciée par les applaudissements de l'Assemblée.

Ces candidatures sont acceptées par acclamation.

12) FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES 2016 à 2018 ATTRIBUEES

Pour rappel, nous serons en 2015 le 14 novembre au Brassus, en 2016 le 12 novembre à St-Prex, en 2017 le 11 novembre à Yens et en 2018 le 10 novembre à Forel-Lavaux.

13) FETE CANTONALE 2018

Nous sommes toujours à la recherche d'une section pour l'organisation de la Fête cantonale 2018.

L'Assemblée accepte de donner mandat au Comité central pour désigner la société qui désire organiser la Fête cantonale en 2018 si elle se propose en cours d'année.

14) FETE FEDERALE 2016

Ce point a été pris au point 5.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Madame Luana MENOUD-BALDI, membre du comité de l'Association suisse des musiques (ASM).

15) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

Daniel GUIGNARD annonce que le 35^{ème} camp de la SCMV se déroulera du 3 au 16 juillet 2016 à Ste-Croix sous le thème « Chevalier » avec la collaboration d'une école de comédie musicale.

Pierre-André MARTIN rappelle que la séance d'information pour les futures trompettes militaires a pour but d'informer les musiciennes et musiciens sur les fanfares militaires et sur le déroulement du concours d'entrée. La prochaine séance d'information aura lieu le 16 octobre 2016 à Lausanne.

Pierre-André MARTIN annonce que la liste des membres ainsi que la liste pour l'annonce des jubilaires seront envoyées par mail dès le 8 novembre. Le délai pour le retour de ces listes est fixé au 30 novembre 2015. Il annonce qu'il y aura une liste supplémentaire pour annoncer les membres supplémentaires qui participeront uniquement à la Fête fédérale (délai de retour au 31 mars 2016).

Christian RUESGSEGGER informe que dans le cadre de l'opération de la LoRo (Loterie Romande), 76 instruments ont été distribués à 37 écoles ; cette opération sera reconduite en 2016. La distribution aura lieu le 3 septembre 2016 lors de l'Assemblée de l'AEM-SCMV.

Christian INDERMUEHLE annonce que nous sommes toujours à la recherche d'un local pour stocker nos archives.

Didier BERARD rappelle que l'annonce des œuvres à la SUISA doit être effectuée avant le 30.11.2015. Il remercie les sociétés de bien vouloir communiquer rapidement tous les changements (présidents, directeurs, adresses pour le journal etc.) et signale que le site internet est régulièrement mis à jour. Enfin, Didier BERARD informe que l'annonce des soirées est faite par un formulaire sous l'onglet « agenda ». Il dit que nous trouvons aussi sur le site la « Bourse aux instruments ».

Jean-Daniel RICHARDET relève qu'une société (l'Avant-Garde de Lausanne) n'a toujours pas payé la cotisation.

Enfin, Jean-Daniel RICHARDET remercie Monique PIDOUX COUPRY pour tout le travail qu'elle effectue au sein de la SCMV ainsi que les dames du comité. Il remercie également Bertrand CURCHOD pour son travail au sein de l'AEM-SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY annonce la prochaine édition du Festival des musiques populaires 21 et 22 mai 2016 en collaboration avec la RTS (Kiosque à musique en direct le samedi matin).

16) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Nous n'avons pas reçu de proposition dans le délai imparti pour le faire.

17) DIVERS

Monsieur Joseph KRUMMENACHER nous parle du camp musical du Nord Vaudois – Broye la prochaine édition aura lieu du 23 au 29 octobre 2016. Ce camp est aussi ouvert aux personnes âgées de plus de 20 ans.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2015 est levée à 11h33.

La Présidente :

Monique PIDOUX COUPRY

La Secrétaire aux PV :

Claudia ROUGE